



EDUPRAT - PHARMACIE CATALOGUE DE FORMATION

2025

INFORMATIONS PRATIQUES

➤ MODALITÉS D'ACCÈS

En fonction de votre statut, vous pouvez faire appel à différents financements :

ANDPC :

J'AI UN COMPTE DPC :	JE N'AI PAS DE COMPTE DPC :
<p>Rendez-vous sur www.agencedpc.fr, rubrique Professionnels de santé (en haut de l'écran), puis accédez à votre compte et à Mon DPC, document de traçabilité.</p> <p>Cliquez ensuite sur mon compte, en haut de l'écran à droite.</p> <p>RECHERCHER UN PROGRAMME DE FORMATION EDUPRAT</p> <ul style="list-style-type: none"> Saisissez votre identifiant et mot de passe puis cliquez sur SE CONNECTER. Cliquez sur Inscription puis sur Recherche action à gauche de l'écran, entrez la référence de l'action à 11 chiffres (ex : 57202325045), Cliquez sur Rechercher puis sur Détail de l'action, descendez en bas de l'écran pour trouver le numéro de session, cliquez sur S'inscrire puis valider. 	<p>Rendez-vous sur www.agencedpc.fr, rubrique Professionnels de santé (en haut de l'écran), puis accédez à votre compte et à Mon DPC, document de traçabilité.</p> <p>Cliquez ensuite sur mon compte, en haut de l'écran à droite.</p> <p>CRÉER SON PROFIL SUR WWW.AGENCEDPC.FR</p> <ul style="list-style-type: none"> Cliquez sur CRÉER UN COMPTE et saisissez vos informations personnelles puis laissez-vous guider. Pensez à vous munir d'un RIB au format PDF pour renseigner vos informations financières et ainsi bénéficier de la prise en charge de vos frais pédagogiques par l'ANDPC et d'une indemnisation. <p>RECHERCHER UN PROGRAMME DE FORMATION EDUPRAT</p> <ul style="list-style-type: none"> Saisissez votre identifiant et mot de passe puis cliquez sur SE CONNECTER. Cliquez sur Inscription puis sur Recherche action à gauche de l'écran, entrez la référence de l'action à 11 chiffres (ex : 57202325045), Cliquez sur Rechercher puis sur Détail de l'action, descendez en bas de l'écran pour trouver le numéro de session, cliquez sur S'inscrire puis valider.

AUTRES FINANCEMENTS (OPCO, FIFPL, PERSONNEL):

Nous contacter par téléphone au : 05.56.51.65.14 ou par mail à l'adresse : contact@eduprat.fr

➤ MODALITÉS D'ÉVALUATION / MODALITÉS DE VALIDATION

Les modalités d'évaluation reposent sur une comparaison des questionnaires pré et post formation présenteielle. Toutes les étapes sont obligatoires pour valider la formation.

➤ PRÉREQUIS

Nos formations ne nécessitent pas de prérequis, en cas d'exception il sera indiqué sur la fiche de formation.

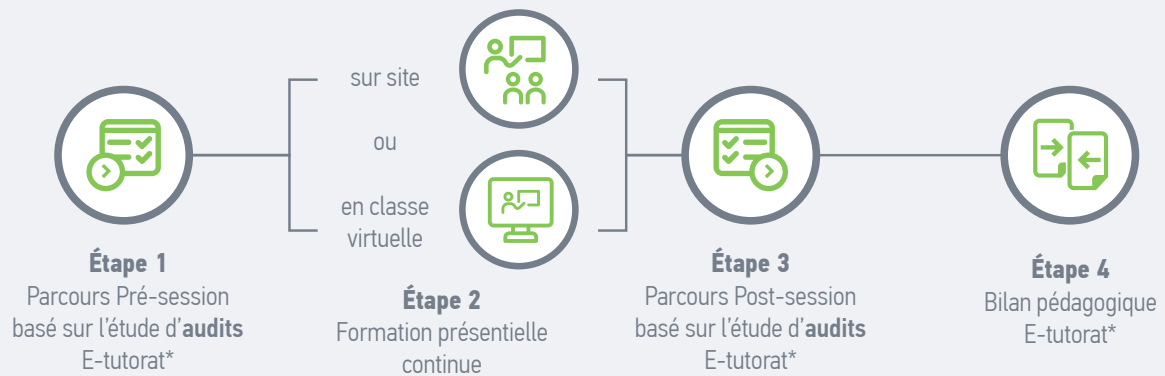
➤ ACCESSIBILITÉ

Si vous avez des questions sur l'accessibilité à la formation en cas de handicap, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse contact@eduprat.fr ou **05 56 51 65 14**.

DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

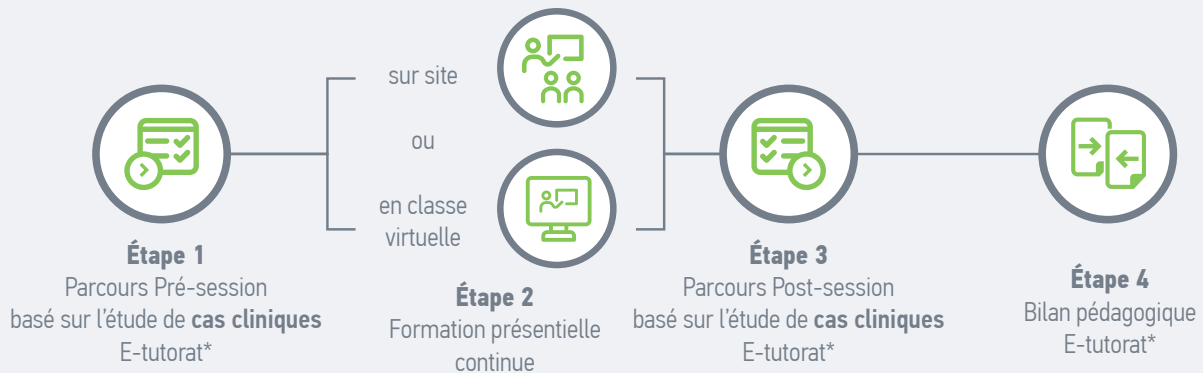
PROGRAMME INTÉGRÉ

MIXTE (AUDITS) :



FORMATION CONTINUE

MIXTE (CAS CLINIQUES) :



E-LEARNING :



E-learning

PRÉSENTIEL :



Formation présentielle

* Échangez avec votre formateur tout au long de votre parcours de formation

BUDGET ANDPC 2025

PHARMACIENS - Max 18h/an					
Format	Présence	Type de formulaire	Nb heures	Indemnisation participants DPC	Prise en charge DPC
Non présentiel	E-learning	Cas cliniques	5	137,50€	137,50€
			8	220,00€	220,00€
		Vignette / Audit	5	170,50€	225,50€
			8	302,50€	440,00€
Mixte	Classe virtuelle	Cas cliniques	7	275,00€	275,00€
			8	302,50€	302,50€
		Vignette / Audit	7	341,00€	451,00€
			8	385,00€	522,50€
	Sur site	Cas cliniques	7	275,00€	275,00€
			8	302,50€	302,50€
		Questionnaire	11	495,00€	495,00€
		Vignette / Audit	7	341,00€	451,00€
8	385,00€		522,50€		
Présentiel	Sur site	Questionnaire	4	220,00€	220,00€
			7	385,00€	385,00€
			14	770,00€	770,00€

FORMATIONS EDUPRAT

PHARMACIE 2025



	Présentiel		Classe virtuelle	E-learning		Publics concernés
	Mixte	100% Présentiel	Mixte	Mixte	100% E-learning	
AROMATHÉRAPIE						
Formation à l'aromathérapie clinique		◇▲ 14h				HOS
Module 1 : Les fondements scientifiques de l'aromathérapie		◇▲ 7h			◇▲ 7h	PH ADJ PRÉPA
Module 2 : Traumatologie, douleur et stress		◇▲ 7h				PH ADJ PRÉPA
Module 3 : Phlébologie- Cardiologie - infectiologie appliquée à la pneumologie et la dermatologie		◇▲ 7h				PH ADJ PRÉPA
Module 4 : Gastro-entérologie et Urologie - maladies métaboliques - pédiatrie et maternité		◇▲ 7h				PH ADJ PRÉPA
COMMUNICATION						
Techniques de Conseil et de Vente en Officine		◇▲ 14h				PH ADJ PRÉPA
CONSEIL OFFICINAL						
Commentaires et conseils associés à l'ordonnance (Focus Algologie)	●◇▲ 8h					PH ADJ
Commentaires et conseils associés à l'ordonnance (Focus Cardiologie)	●◇▲ 8h				● 8h	PH ADJ
Commentaires et conseils associés à l'ordonnance (Focus Diabétologie)	●◇▲ 8h				● 8h	PH ADJ
Commentaires et conseils associés à l'ordonnance (Focus Pédiatrie)	●◇▲ 8h				● 8h	PH ADJ
Commentaires et conseils associés à l'ordonnance (Focus Pneumologie)	◇▲ 8h					PH ADJ
DOULEUR						
La prise en soin de la douleur à l'officine					◇▲ 7h	PRÉPA
DERMATOLOGIE						
Dermatologie, affections cancéreuses et multifactorielles		◇▲ 7h				PH ADJ PRÉPA
Dermatologie, affections fongiques, virales et bactériennes		◇▲ 7h				PH ADJ PRÉPA
EDUCATION THÉRAPEUTIQUE						
Formation aux 42h pour la dispensation de l'éducation thérapeutique du patient – Module 1		●◇▲ 21h				PH ADJ HOS PRÉPA
Formation aux 42h pour la dispensation de l'éducation thérapeutique du patient – Module 2		●◇▲ 21h				PH ADJ HOS PRÉPA
Formation aux 42h pour la dispensation de l'éducation thérapeutique du patient		●◇▲ 42h				PH ADJ HOS PRÉPA
ERGOTHÉRAPIE						
Approche ergothérapique du patient		◇▲ 7h				PH ADJ PRÉPA
ETHIQUE						
Appréhension des enjeux liés à la santé environnementale		◇▲ 7h				PH ADJ
HOMÉOPATHIE						
Homéopathie : fondamentaux et pathologies aiguës		◇▲ 14h				PH ADJ PRÉPA

Légende :

● FORMATION DPC ◇ FORMATION FIFPL ▲ FORMATION OPCO EP

PH : Pharmaciens titulaire / ADJ : Pharmaciens adjoint /
HOS : Pharmaciens hospitalier / PRÉPA : Préparateurs



	Présentiel		Classe virtuelle	E-learning		Publics concernés
	Mixte	100% Présentiel	Mixte	Mixte	100% E-learning	
INFECTIOLOGIE						
Actualisations vaccinales 2024/2025 pour améliorer la couverture vaccinale					▲ 4h	PRÉPA
Extension des compétences vaccinales des pharmaciens et des infirmiers Module 1 : Prescription des vaccins	◆▲ 11h					PH HOS ADJ
Extension des compétences vaccinales des pharmaciens : Module 2 Administration des vaccins		◆▲ 7h				PH HOS ADJ
Extension des compétences vaccinales des préparateurs : geste vaccinal		▲ 4h				PRÉPA
FC Angine complète - Prise en charge des angines bactériennes à l'officine : Réalisation du TROD angine et prescription antibiotique		◆▲ 5h				PH ADJ
FC Angine sans TROD - Prise en charge des angines bactériennes à l'officine : La prescription antibiotique		◆▲ 4h				PH ADJ
FC Cystite complète - Prise en charge des cystites simples a l'officine : Réalisation du TROD urinaire et prescription antibiotique		●▲ 4h				PH ADJ
Rôle du préparateur à l'officine dans l'amélioration de la couverture vaccinale		●▲ 7h				PRÉPA
MANAGEMENT						
Management d'équipe en officine		◆▲ 14h				PH ADJ
MÉDECINE LÉGALE						
Repérage de la maltraitance chez l'enfant	◆▲ 8h		◆▲ 8h			PH ADJ PRÉPA
NUTRITION						
La micronutrition à l'officine		◆▲ 14h				PH ADJ PRÉPA
La micronutrition à l'officine : les bases		◆▲ 7h				PH ADJ PRÉPA
La micronutrition à l'officine : approfondissement		◆▲ 7h				PH ADJ PRÉPA
La micronutrition du sportif		◆▲ 7h				PH ADJ PRÉPA
ONCOLOGIE						
Rôle du pharmacien dans le parcours de soins du patient adulte cancéreux	◆▲ 12h					PH ADJ
ORTHOPÉDIE						
Orthopédie : les petits appareillages de série, orthèses et attelles	◆▲ 7h	◆▲ 7h				PH ADJ PRÉPA
PÉDIATRIE						
Promouvoir et accompagner l'allaitement maternel en officine		◆▲ 14h				PH ADJ PRÉPA
SANTÉ MENTALE						
Gestion de l'agressivité des patients et de leur entourage		● 7h				MG SPES PSYT PH ME IDE SF
URGENCE						
Actualisation AFGSU		◆▲ 7h				PH ADJ PRÉPA
AFGSU 2		◆▲ 21h				PH ADJ PRÉPA
Prise en charge des patients en situation sanitaire exceptionnelle		◆▲ 7h				PH HOS ADJ

Légende :

● FORMATION DPC ◆ FORMATION FIFPL ▲ FORMATION OPCO EP

PH : Pharmaciens titulaire / ADJ : Pharmaciens adjoint /
HOS : Pharmaciens hospitalier / PRÉPA : Préparateurs

AROMATHÉRAPIE

Formation FIFPL, OPCO EP

FORMATION À L'AROMATHÉRAPIE CLINIQUE

➤ FORMAT

PRÉSENTIEL 🕒 14H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Le secteur de l'aromathérapie en France connaît une croissance considérable profitant de l'engouement des Français pour les produits BIO et Naturels. Sa part de marché augmente de 20% en moyenne par an avec aujourd'hui un total de plus de 8 millions de flacons vendus par an et un nombre d'utilisateurs qui ne cesse de croître à titre privé et professionnel.

Les représentations sur l'aromathérapie décrivent le plus souvent une médecine douce, naturelle et sans risques. Contrairement aux apparences, l'aromathérapie s'apparente à une biochimie et nécessite des connaissances afin de maîtriser comme pour les médicaments les règles d'utilisations, mais aussi les effets secondaires, les contre-indications et les interactions avec d'autres thérapeutiques.

Cette Formation a pour objectif de vous aider à maîtriser l'ensemble de ces règles afin de pouvoir intégrer l'aromathérapie dans votre pratique professionnelle. Bien maîtrisée l'aromathérapie peut constituer un arsenal thérapeutique supplémentaire dans la prise en soin somatique et psychologique du patient.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Définitions et positionnement de l'aromathérapie (cadre législatif). • Critères de qualité des huiles essentielles. • Différentes voies d'administration possibles et leurs règles posologiques. • Les trois grandes propriétés aromatiques (approche énergétique, relation structures/activités et olfactothérapie). 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir formuler correctement des synergies aromatiques selon les différentes voies d'administration. • Savoir questionner un patient à la recherche de contre-indication et d'interactions médicamenteuses vis à vis de l'aromathérapie. • Savoir réaliser une typologie quaternaire. • Savoir réaliser des préparations à base d'Huiles essentielles.

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine, Préparateurs en pharmacie



Formation FIFPL, OPCO EP

MODULE 1 : LES FONDEMENTS SCIENTIFIQUES DE L'AROMATHÉRAPIE

➤ FORMAT

PRÉSENTIEL 🕒 7H | SUR SITE OU EN E-LEARNING

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Le secteur de l'aromathérapie en France connaît une croissance considérable profitant de l'engouement des Français pour les produits BIO et Naturels. Sa part de marché augmente de 20% en moyenne par an avec aujourd'hui un total de plus de 8 millions de flacons vendus par an et un nombre d'utilisateurs qui ne cesse de croître à titre privé et professionnel.

Les représentations sur l'aromathérapie décrivent le plus souvent une médecine douce, naturelle et sans risques. Contrairement aux apparences, l'aromathérapie s'apparente à une biochimie et nécessite des connaissances afin de maîtriser comme pour les médicaments les règles d'utilisations, mais aussi les effets secondaires, les contre-indications et les interactions avec d'autres thérapeutiques.

Cette Formation a pour objectif de vous aider à maîtriser l'ensemble de ces règles afin de pouvoir intégrer l'aromathérapie dans votre pratique professionnelle. Bien maîtrisée l'aromathérapie peut constituer un arsenal thérapeutique supplémentaire dans la prise en soin somatique et psychologique du patient.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> Définitions et positionnement de l'aromathérapie (cadre législatif). Critères de qualité des huiles essentielles. Différentes voies d'administration possibles et leurs règles posologiques. Les trois grandes propriétés aromatiques (approche énergétique, relation structures/activités et olfactothérapie). 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir formuler correctement des synergies aromatiques selon les différentes voies d'administration. Savoir questionner un patient à la recherche de contre-indication et d'interactions médicamenteuses vis à vis de l'aromathérapie. Savoir réaliser une typologie quaternaire. Savoir réaliser des préparations à base d'Huiles essentielles.

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine, Préparateurs en pharmacie



Formation FIFPL, OPCO EP

MODULE 2 :

TRAUMATOLOGIE, DOULEUR ET STRESS

➤ FORMAT

PRÉSENTIEL 🕒 7H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Le secteur de l'aromathérapie en France connaît une croissance considérable profitant de l'engouement des Français pour les produits BIO et Naturels. Ainsi l'aromathérapie voit sa part de marché augmentée de 20% en moyenne par an avec aujourd'hui un total de 8 millions de flacons vendus par an. Face à cette demande croissante, le rôle du professionnel de santé est avant tout de sécuriser l'emploi des huiles essentielles car contrairement aux apparences l'aromathérapie n'est pas une médecine douce mais une biochimie.

Ainsi pour pouvoir conseiller ou pratiquer l'aromathérapie, une formation ou une mise à jour des connaissances en biochimie est nécessaire afin de maîtriser comme pour les médicaments les règles d'utilisations, mais aussi les effets secondaires, les contre-indications et les interactions avec d'autres thérapeutiques.

Puis, ce module de formation va vous permettre de prescrire et de conseiller les huiles dans les domaines de la traumatologie, de la douleur, du stress et de l'insomnie.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Les rappels physiopathologiques. • Les familles biochimiques d'intérêt sur ces précédentes problématiques avec leur indication, contre-indications précautions d'emploi et interactions médicamenteuses. • Les huiles essentielles contenant ces familles et par conséquent d'intérêt dans ces pathologies. 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir questionner un patient à la recherche de contre-indications ou d'interactions médicamenteuses vis à vis de l'aromathérapie. • Savoir mettre en place des protocoles de soin en aromathérapie pour les douleurs chroniques, et ou aiguës et la gestion du stress.

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine, Préparateurs en pharmacie

Formation FIFPL, OPCO EP

MODULE 3 : PHLÉBOLOGIE, CARDIOLOGIE, INFECTIOLOGIE APPLIQUÉE À LA PNEUMOLOGIE ET LA DERMATOLOGIE

➤ FORMAT

PRÉSENTIEL 🕒 7H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Le secteur de l'aromathérapie en France connaît une croissance considérable profitant de l'engouement des Français pour les produits BIO et Naturels. Ainsi l'aromathérapie voit sa part de marché augmentée de 20% en moyenne par an avec aujourd'hui un total de 8 millions de flacons vendus par an. Face à cette demande croissante, le rôle du professionnel de santé est avant tout de sécuriser l'emploi des huiles essentielles car contrairement aux apparences l'aromathérapie n'est pas une médecine douce mais une biochimie.

Ainsi pour pouvoir conseiller ou pratiquer l'aromathérapie, une formation ou une mise à jour des connaissances en biochimie est nécessaire afin de maîtriser comme pour les médicaments les règles d'utilisations, mais aussi les effets secondaires, les contre-indications et les interactions avec d'autres thérapeutiques.

Puis, ce module de formation va vous permettre de prescrire et de conseiller les huiles dans les domaines de la phlébologie, de la cardiologie et de la pneumologie.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Les rappels physiopathologiques. • Les familles biochimiques d'intérêt sur ces précédentes problématiques avec leur indication, contre-indications précautions d'emploi et interactions médicamenteuses. • Les huiles essentielles contenant ces familles et par conséquent d'intérêt dans ces pathologies. 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir questionner un patient à la recherche de contre-indications ou d'interactions médicamenteuses vis à vis de l'aromathérapie. • Savoir mettre en place des protocoles de soin en aromathérapie spécialisés.

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine, Préparateurs en pharmacie



Formation FIFPL, OPCO EP**MODULE 4 :****GASTRO-ENTÉROLOGIE ET UROLOGIE -
MALADIES MÉTABOLIQUES - PÉDIATRIE ET
MATERNITÉ****➤ FORMAT**

PRÉSENTIEL 🕒 7H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Le secteur de l'aromathérapie en France connaît une croissance considérable profitant de l'engouement des Français pour les produits BIO et Naturels. Ainsi l'aromathérapie voit sa part de marché augmentée de 20% en moyenne par an avec aujourd'hui un total de 8 millions de flacons vendus par an. Face à cette demande croissante, le rôle du professionnel de santé est avant tout de sécuriser l'emploi des huiles essentielles car contrairement aux apparences l'aromathérapie n'est pas une médecine douce mais une biochimie.

Ainsi pour pouvoir conseiller ou pratiquer l'aromathérapie, une formation ou une mise à jour des connaissances en biochimie est nécessaire afin de maîtriser comme pour les médicaments les règles d'utilisations, mais aussi les effets secondaires, les contre-indications et les interactions avec d'autres thérapeutiques.

Puis, ce module de formation va vous permettre de prescrire et de conseiller les huiles dans les domaines de la traumatologie, de la gastro-entérologie urologie et maladies métaboliques.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Les rappels physiopathologiques. • Les familles biochimiques d'intérêt sur ces précédentes problématiques avec leur indication, contre-indications précautions d'emploi et interactions médicamenteuses. • Les huiles essentielles contenant ces familles et par conséquent d'intérêt dans ces pathologies. 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir questionner un patient à la recherche de contre-indications ou d'interactions médicamenteuses vis à vis de l'aromathérapie. • Savoir mettre en place des protocoles de soin en aromathérapie spécialisés.

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine, Préparateurs en pharmacie

COMMUNICATION

Formation FIFPL, OPCO EP

TECHNIQUES DE CONSEIL ET DE VENTE EN OFFICINE

➤ FORMAT

PRÉSENTIEL 🕒 7H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Cette formation a pour but d'aider tous les membres d'une équipe à mieux comprendre les besoins des clients afin de pouvoir communiquer plus justement vis à vis de leur besoin spécifique et de se montrer plus convaincant.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les techniques de conseil • Connaître des techniques de vente • Connaître les composantes de la communication verbale, non verbale et para verbale • Connaître les techniques de gestion des objections • Connaître le Story Telling • Connaître les techniques pour convaincre persuader 	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'assurer le suivi des objectifs de vente et de satisfaction client • Être capable de conseiller • Utiliser à son profit et au profit du client la communication verbale, non verbale et para verbale • Développer la synchronisation avec son interlocuteur • Être capable de moduler les caractéristiques de savoir • Utiliser des techniques de gestion des objections • Utiliser des techniques de persuasion

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine, Préparateurs en pharmacie



CONSEIL OFFICIAL

Formation DPC, FIFPL, OPCO EP

COMMENTAIRES ET CONSEILS ASSOCIÉS À L'ORDONNANCE (FOCUS ALGOLOGIE)

➤ FORMAT

- MIXTE (VIGNETTES CLINIQUES/AUDIT) ⌚ 8H (avec 3h de e-learning)

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

L'arrêté du 28 novembre 2016 fixe les bonnes pratiques en matière de dispensation de médicaments dans les pharmacies d'officine, les pharmacies mutualistes et les pharmacies de secours minières. Cette étape, au centre de l'activité du pharmacien est indispensable à la sécurité des patients. Analyse de l'ordonnance, conseil pharmaceutique, optimisation de la délivrance permettent, lorsqu'ils sont faits selon les bonnes pratiques de réduire le risque médicamenteux.

Les professionnels de santé étant confrontés quotidiennement à la douleur des patients, parfois aiguë, parfois chronique, ils doivent pouvoir réaliser en quelques minutes un interrogatoire adéquat et dispenser des conseils vis-à-vis des traitements et des pathologies pour garantir la sécurité du patient. Aussi, l'implication du pharmacien dans le projet thérapeutique du patient (prévention, conseils, vigilance et suivi) est indispensable tant pour le patient que pour l'atteinte des objectifs des politiques nationales de santé de lutte contre la douleur.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la réglementation en lien avec la prescription et la délivrance médicamenteuse • Connaître les étapes de validation d'une ordonnance • Connaître les principales classes pharmacologiques médicamenteuses utilisées en algologie (posologies, interactions, précautions d'emploi, contre-indications) 	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'interroger un patient et d'analyser son ordonnance • Être capable de donner des conseils individualisés vis-à-vis des traitements en algologie (observance, tolérance, usage) • Être capable d'informer et d'éduquer le patient vis-à-vis de sa douleur.

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine



Formation DPC, FIFPL, OPCO EP

COMMENTAIRES ET CONSEILS ASSOCIÉS À L'ORDONNANCE (FOCUS CARDIOLOGIE)

➤ FORMATS (AU CHOIX)

- E-LEARNING 🕒 8H
- MIXTE (VIGNETTES CLINIQUES/AUDIT) 🕒 8H (avec 3h de e-learning)

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

L'arrêté du 28 novembre 2016 fixe les bonnes pratiques en matière de dispensation de médicaments dans les pharmacies d'officine, les pharmacies mutualistes et les pharmacies de secours minières. Cette étape, au centre de l'activité du pharmacien et du préparateur en pharmacie sous la responsabilité du pharmacien, est indispensable à la sécurité des patients. Analyse de l'ordonnance, conseil pharmaceutique, optimisation de la délivrance permettent, lorsqu'ils sont faits selon les bonnes pratiques de réduire le risque médicamenteux.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser la réglementation en lien avec la prescription et la délivrance médicamenteuse • Connaître les étapes de validation d'une ordonnance • Appréhender les principales classes pharmacologiques médicamenteuses utilisées en cardiologie (posologies, interactions, précautions d'emploi, contre-indications) • Connaître les recommandations des maladies cardio-vasculaires vis à vis des facteurs de risques 	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'interroger un patient souffrant d'une pathologie cardio-vasculaire et d'analyser son ordonnance • Être en mesure de donner des conseils individualisés vis-à-vis des traitements en cardiologie (observance, tolérance, usage) • Être capable d'informer et d'éduquer le patient vis-à-vis de sa pathologie cardiaque

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine



Formation DPC, FIFPL, OPCO EP

COMMENTAIRES ET CONSEILS ASSOCIÉS À L'ORDONNANCE (FOCUS DIABÉTOLOGIE)

➤ FORMAT

- E-LEARNING 🕒 8H
- MIXTE (VIGNETTES CLINIQUES/AUDIT) 🕒 8H (avec 3h de e-learning)

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

L'arrêté du 28 novembre 2016 fixe les bonnes pratiques en matière de dispensation de médicaments dans les pharmacies d'officine, les pharmacies mutualistes et les pharmacies de secours minières. Cette étape, au centre de l'activité du pharmacien et du préparateur en pharmacie sous la responsabilité du pharmacien, est indispensable à la sécurité des patients. Analyse de l'ordonnance, conseil pharmaceutique, optimisation de la délivrance permettent, lorsqu'ils sont faits selon les bonnes pratiques de réduire le risque médicamenteux.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les règles hygiéno-diététiques liés au traitement des diabètes • Approfondir les connaissances sur le diabète • Connaître les étapes de validation d'une ordonnance • Appréhender les principales classes pharmacologiques médicamenteuses utilisées en diabétologie (posologies, interactions, précautions d'emploi, contre-indications) 	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'interroger un patient diabétique et d'analyser son ordonnance • Être en mesure de prodiguer des conseils individualisés vis-à-vis des traitements en diabétologie (observance, tolérance, usage) • Être capable d'informer et d'éduquer le patient vis-à-vis de sa pathologie diabétique

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine



Formation FIFPL, OPCO EP

COMMENTAIRES ET CONSEILS ASSOCIÉS À L'ORDONNANCE (FOCUS PÉDIATRIE)

➤ FORMAT

- E-LEARNING 🕒 8H
- MIXTE (VIGNETTES CLINIQUES/AUDIT) 🕒 8H (avec 3h de e-learning)

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

L'arrêté du 28 novembre 2016 fixe les bonnes pratiques en matière de dispensation de médicaments dans les pharmacies d'officine, les pharmacies mutualistes et les pharmacies de secours minières. Cette étape, au centre de l'activité du pharmacien et du préparateur en pharmacie sous la responsabilité du pharmacien, est indispensable à la sécurité des patients. Analyse de l'ordonnance, conseil pharmaceutique, optimisation de la délivrance permettent, lorsqu'ils sont faits selon les bonnes pratiques de réduire le risque médicamenteux.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les règles hygiéno-diététiques liés au traitement des diabètes • Approfondir les connaissances sur le diabète • Connaître les étapes de validation d'une ordonnance • Appréhender les principales classes pharmacologiques médicamenteuses utilisées en diabétologie (posologies, interactions, précautions d'emploi, contre-indications) 	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'interroger un patient diabétique et d'analyser son ordonnance • Être en mesure de prodiguer des conseils individualisés vis-à-vis des traitements en diabétologie (observance, tolérance, usage) • Être capable d'informer et d'éduquer le patient vis-à-vis de sa pathologie diabétique

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine



Formation DPC, FIFPL, OPCO EP

COMMENTAIRES ET CONSEILS ASSOCIÉS À L'ORDONNANCE (FOCUS PNEUMOLOGIE)

➤ FORMAT

- MIXTE (VIGNETTES CLINIQUES/AUDIT) ⌚ 8H (avec 3h de e-learning)

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

L'arrêté du 28 novembre 2016 fixe les bonnes pratiques en matière de dispensation de médicaments dans les pharmacies d'officine, les pharmacies mutualistes et les pharmacies de secours minières. Cette étape, au centre de l'activité du pharmacien est indispensable à la sécurité des patients. Analyse de l'ordonnance, conseil pharmaceutique, optimisation de la délivrance permettent, lorsqu'ils sont faits selon les bonnes pratiques de réduire le risque médicamenteux.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principales maladies respiratoires et leur physiopathologie • Appréhender les principales classes pharmacologiques médicamenteuses utilisées en pneumologie (posologies, interactions, précautions d'emploi, contre-indications, effets secondaires et conseils) • Maitriser les étapes de validation d'une ordonnance 	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'interroger un patient et d'analyser son ordonnance et/ou sa spirométrie • Être capable de prodiguer des conseils individualisés vis-à-vis des traitements en pneumologie (observance, tolérance, usage) • Être capable d'informer et d'éduquer le patient vis-à-vis de sa pathologie respiratoire

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine



DOULEUR

Formation OPCO EP

LA PRISE EN SOIN DE LA DOULEUR À L'OFFICINE

➤ FORMAT

E-LEARNING ⌚ 7H

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Les professionnels de santé sont confrontés quotidiennement à la douleur des patients. Parfois aiguë, parfois chronique, la douleur exprimée dépend du vécu de chacun et l'accompagnement du patient, rendu vulnérable par sa douleur, est un élément important de son parcours. L'implication du pharmacien dans le projet thérapeutique du patient : prévention, conseils, vigilance, délivrance des différents paliers, est indispensable pour le patient et pour l'atteinte des objectifs des politiques nationales de santé de lutte contre la douleur.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUE

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les plans de lutte contre la douleur et les réseaux douleurs • Être capable de décrire le système nerveux • Savoir décrire la physiopathologie de la douleur • Connaître les différents traitements de la douleur • Détecter les contre-indications, interactions et effets secondaires des médicaments antalgiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'interroger un patient et d'analyser son ordonnance • Savoir utiliser les échelles de mesure de la douleur • Pouvoir prendre en charge un patient algique au comptoir et participer au suivi de la douleur • Participer à la prévention de la douleur • Promulguer des conseils de prévention et d'éducation thérapeutique adaptés

➤ PUBLIC

Préparateur en pharmacie



DERMATOLOGIE

Formation FIFPL, OPCO EP

DERMATOLOGIE, AFFECTIONS CANCÉREUSES ET MULTIFACTORIELLES

➤ FORMAT

PRÉSENTIEL 🕒 7H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Les pathologies cutanées sont un motif fréquent de recours à l'équipe officinale. D'origine infectieuse, allergique, ou autre, les lésions cutanées peuvent faire l'objet de simples conseils, de médications officinales (en tenant compte des autres traitements du patient) ou nécessiter l'orientation vers un médecin. Cette formation a pour objectif de permettre à l'équipe officinale de savoir identifier, dépister les pathologies cutanées potentiellement cancéreuses qui nécessitent une orientation médicale et de savoir prodiguer les conseils préventifs à leur apparitions.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître et reconnaître les différentes affections dermatologiques cancéreuses et multifactorielles • Connaître les conseils préventifs relatifs aux différentes affections cutanées et aux traitements. 	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'interroger un patient et d'analyser son ordonnance. • Être capable de diagnostiquer une affection cutanée. • Être capable de mettre en place un traitement adapté au problème cutané s'il relève du ressort du pharmacien. • Détecter les effets secondaires, les interactions et contre-indications des traitements à visée dermatologique. • Participer au dépistage des lésions dermatologiques cancéreuses. • Promulguer des conseils de prévention et d'éducation thérapeutique adaptés.

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine, Préparateurs en pharmacie

Formation FIFPL, OPCO EP

DERMATOLOGIE, AFFECTIONS FONGIQUES, VIRALES ET BACTÉRIENNES

➤ FORMAT

PRÉSENTIEL 🕒 7H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Les pathologies cutanées sont un motif fréquent de recours à l'équipe officinale. D'origine infectieuse, allergique, ou autre, les lésions cutanées peuvent faire l'objet de simples conseils, de médications officinales (en tenant compte des autres traitements du patient) ou nécessiter l'orientation vers un médecin. Cette formation a pour objectif de permettre à l'équipe officinale de conseiller et d'accompagner les patients qui présentent une pathologie cutanée.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître et reconnaître les différentes affections dermatologiques d'origines infectieuses • Connaître les conseils préventifs relatifs aux différentes affections cutanées d'origine infectieuses et aux traitements. 	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'interroger un patient et d'analyser son ordonnance. • Être capable de diagnostiquer une affection cutanée d'origine infectieuse. • Être capable de mettre en place un traitement adapté au problème cutané s'il relève du ressort du pharmacien. • Détecter les effets secondaires, les interactions et contre-indications des traitements à visée dermatologique. • Promulguer des conseils de prévention et d'éducation thérapeutique adaptés.

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine, Préparateurs en pharmacie



ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

Formation DPC, FIFPL, OPCO EP

FORMATION AUX 42H POUR LA DISPENSATION DE L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT – MODULE 1

➤ FORMAT

PRÉSENTIEL 🕒 21H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

L'éducation thérapeutique du patient vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique et favoriser leur autonomie dans le but de les aider à maintenir et améliorer leur qualité de vie.

Les professionnels de santé sont insuffisamment formés à l'éducation thérapeutique en formation initiale alors même que celle-ci est une composante systématique de la prise en charge des personnes vivant avec une maladie chronique. La crise du COVID a mis en évidence la difficulté de prise en charge des patients, en ville ou hors du cadre hospitalier, montrant la nécessité de renforcer l'autonomie du patient dans son parcours, dans la prise en charge de sa santé et le maintien de l'accès aux soins. Le nombre de patients vivant avec une ou plusieurs maladies chroniques est en forte augmentation avec le vieillissement de la population, ainsi poursuivre la formation des professionnels de santé à l'éducation thérapeutique du patient permettrait de redynamiser cette formation qui a été fortement impactée par la situation de crise sanitaire liée au COVID 19. Les objectifs généraux de cette formation sont de perfectionner les connaissances et d'acquérir les compétences nécessaires à la dispensation ou la co-élaboration d'un programme d'éducation thérapeutique au patient dans une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue des 2 modules ETP, les connaissances et compétences attendues pour les professionnels de santé seront les suivantes:

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principes généraux de l'éducation thérapeutique selon les recommandations HAS • Comprendre le rôle du patient comme acteur dans un programme d'ETP • Maîtriser les techniques visant à améliorer la relation soignant/soigné • Connaître les techniques d'animation et d'évaluation des ateliers d'ETP 	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'élaborer et de réaliser un Bilan Éducatif Partagé • Maîtriser l'animation des ateliers individuels ou de groupe tant en présentiel qu'avec les outils de l'e-santé • Savoir évaluer les patients et les accompagner tout le long de leurs parcours de soin

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine, Pharmaciens hospitalier, Préparateurs en pharmacie

Formation DPC, FIFPL, OPCO EP

FORMATION AUX 42H POUR LA DISPENSATION DE L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT – MODULE 2

➤ FORMAT

PRÉSENTIEL 🕒 21H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

L'éducation thérapeutique du patient vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique et favoriser leur autonomie dans le but de les aider à maintenir et améliorer leur qualité de vie.

Les professionnels de santé sont insuffisamment formés à l'éducation thérapeutique en formation initiale alors même que celle-ci est une composante systématique de la prise en charge des personnes vivant avec une maladie chronique. La crise du COVID a mis en évidence la difficulté de prise en charge des patients, en ville ou hors du cadre hospitalier, montrant la nécessité de renforcer l'autonomie du patient dans son parcours, dans la prise en charge de sa santé et le maintien de l'accès aux soins. Le nombre de patients vivant avec une ou plusieurs maladies chroniques est en forte augmentation avec le vieillissement de la population, ainsi poursuivre la formation des professionnels de santé à l'éducation thérapeutique du patient permettrait de redynamiser cette formation qui a été fortement impactée par la situation de crise sanitaire liée au COVID 19. Les objectifs généraux de cette formation sont de perfectionner les connaissances et d'acquérir les compétences nécessaires à la dispensation ou la co-élaboration d'un programme d'éducation thérapeutique au patient dans une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue des 2 modules ETP, les connaissances et compétences attendues pour les professionnels de santé seront les suivantes:

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principes généraux de l'éducation thérapeutique selon les recommandations HAS • Comprendre le rôle du patient comme acteur dans un programme d'ETP • Maîtriser les techniques visant à améliorer la relation soignant/soigné • Connaître les techniques d'animation et d'évaluation des ateliers d'ETP 	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'élaborer et de réaliser un Bilan Éducatif Partagé • Maîtriser l'animation des ateliers individuels ou de groupe tant en présentiel qu'avec les outils de l'e-santé • Savoir évaluer les patients et les accompagner tout le long de leurs parcours de soin

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine, Pharmaciens hospitalier, Préparateurs en pharmacie

Formation DPC, FIFPL, OPCO EP

FORMATION AUX 42H POUR LA DISPENSATION DE L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

➤ FORMAT

PRÉSENTIEL 🕒 42H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

L'éducation thérapeutique du patient vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique et favoriser leur autonomie dans le but de les aider à maintenir et améliorer leur qualité de vie.

Les professionnels de santé sont insuffisamment formés à l'éducation thérapeutique en formation initiale alors même que celle-ci est une composante systématique de la prise en charge des personnes vivant avec une maladie chronique. La crise du COVID a mis en évidence la difficulté de prise en charge des patients, en ville ou hors du cadre hospitalier, montrant la nécessité de renforcer l'autonomie du patient dans son parcours, dans la prise en charge de sa santé et le maintien de l'accès aux soins. Le nombre de patients vivant avec une ou plusieurs maladies chroniques est en forte augmentation avec le vieillissement de la population, ainsi poursuivre la formation des professionnels de santé à l'éducation thérapeutique du patient permettrait de redynamiser cette formation qui a été fortement impactée par la situation de crise sanitaire liée au COVID 19. Les objectifs généraux de cette formation sont de perfectionner les connaissances et d'acquérir les compétences nécessaires à la dispensation ou la co-élaboration d'un programme d'éducation thérapeutique au patient dans une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue des 2 modules ETP, les connaissances et compétences attendues pour les professionnels de santé seront les suivantes:

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principes généraux de l'éducation thérapeutique selon les recommandations HAS • Comprendre le rôle du patient comme acteur dans un programme d'ETP • Maîtriser les techniques visant à améliorer la relation soignant/soigné • Connaître les techniques d'animation et d'évaluation des ateliers d'ETP 	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'élaborer et de réaliser un Bilan Éducatif Partagé • Maîtriser l'animation des ateliers individuels ou de groupe tant en présentiel qu'avec les outils de l'e-santé • Savoir évaluer les patients et les accompagner tout le long de leurs parcours de soin

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine, Pharmaciens hospitalier, Préparateurs en pharmacie

ERGOTHÉRAPIE



Formation FIFPL, OPCO EP

APPROCHE ERGOTHÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

➤ FORMAT

PRÉSENTIEL 🕒 7H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Chaque jour, le pharmacien d'officine est en relation avec du public et doit répondre aux demandes spécifiques. Afin de faire face à l'augmentation du nombre de personnes en perte d'autonomie à domicile, le pharmacien propose divers services de maintien à domicile pour améliorer l'accompagnement de ses clients.

Cette formation réalisée par un ergothérapeute diplômé d'état vous permettra d'approfondir vos connaissances sur le matériel médical en lien avec les activités quotidiennes de la personne, d'orienter le client vers les préconisations adaptées et les démarches administratives à réaliser afin d'améliorer leur autonomie au quotidien.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître l'environnement globale du patient • Connaître le domaine du matériel médical 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir mettre en place une relation de confiance avec le patient • Savoir prendre les bonnes mesures pour un fauteuil roulant • Être en mesure d'identifier les besoins des patients • S'adapter aux demandes spécifiques

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine, Préparateurs en pharmacie



ETHIQUE

Formation FIFPL, OPCO EP

APPRÉHENSION DES ENJEUX LIÉS À LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

➤ FORMAT

PRÉSENTIEL 🕒 7H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Chaque jour, le pharmacien d'officine est en relation avec du public et doit répondre aux demandes spécifiques. Afin de faire face à l'augmentation du nombre de personnes en perte d'autonomie à domicile, le pharmacien propose divers services de maintien à domicile pour améliorer l'accompagnement de ses clients.

Cette formation réalisée par un ergothérapeute diplômé d'état vous permettra d'approfondir vos connaissances sur le matériel médical en lien avec les activités quotidiennes de la personne, d'orienter le client vers les préconisations adaptées et les démarches administratives à réaliser afin d'améliorer leur autonomie au quotidien.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître l'environnement globale du patient • Connaître le domaine du matériel médical 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir mettre en place une relation de confiance avec le patient • Savoir prendre les bonnes mesures pour un fauteuil roulant • Être en mesure d'identifier les besoins des patients • S'adapter aux demandes spécifiques

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine, Préparateurs en pharmacie



HOMÉOPATHIE

Formation FIFPL, OPCO EP

HOMÉOPATHIE : FONDAMENTAUX ET PATHOLOGIES AIGUËS

➤ FORMAT

PRÉSENTIEL 🕒 14H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

En France l'homéopathie a toujours une place importante au sein de la santé publique. Que ce soit avec les différents laboratoires français ou à travers de grands homéopathes (Docteur Samuel Hahnemann, Docteur Guernonprez ...).

Les recommandations de l'ANSM préconisent un déremboursement total à compter du 1er janvier 2021, cependant l'homéopathie et sa loi de similitude peuvent amener une réponse thérapeutique aux pathologies aiguës.

Du fait de sa proximité avec les maladies, l'équipe officinale a un rôle important à jouer dans la prise en charge des pathologies aiguës, en y associant allopathie et aromathérapie.

A ce jour le parcours de soin étant de plus en plus complexe il apparaît important que l'équipe officinale soit en mesure d'apporter de nouvelles solutions et que le pharmacien devienne un acteur privilégié dans le parcours de vie du patient.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser les fondamentaux homéopathiques en identifiant, chez le patient, les notions de terrains, de diathèses et de constitutions 	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de traiter les pathologies aiguës abordées lors de cette formation Être en mesure d'établir une « ordonnance » au comptoir correspondant à la pathologie aiguë du patient

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine, Préparateur en pharmacie



INFECTIOLOGIE

Formation OPCO EP

ACTUALISATIONS VACCINALES 2024/2025 POUR AMÉLIORER LA COUVERTURE VACCINALE

➤ FORMAT

E-LEARNING 🕒 4H

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Depuis plusieurs années la France fait face à une défiance et à une hésitation des citoyens envers la vaccination.

En dépit de l'amélioration récente des indicateurs, ce phénomène demeure préoccupant et est à l'origine d'un moindre recours à la vaccination avec pour conséquence le développement d'épidémies et de formes graves de maladies infectieuses chez les sujets à risque. Dans ce contexte l'HAS a procédé à une mise à jour conséquente des recommandations vaccinales que ce soit en termes de simplification des schémas vaccinaux, de nouveaux vaccins inclus dans le calendrier vaccinal Français ou de nouveaux outils destinés aux professionnels afin de les aider dans la levée des freins à la vaccination.

Une mise à jour des connaissances et des compétences est nécessaire pour faire face à de nouveaux enjeux en matière de vaccination, en particulier la vaccination contre les méningocoques, les pneumocoques, le virus syncytial respiratoire ou le zona. Cette formation vise à renforcer le rôle des professionnels de santé en matière de promotion de la vaccination.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations les principaux signes cliniques, les modes de transmission, le fardeau épidémiologique et les populations à risque • Connaître les populations éligibles à la vaccination selon les recommandations en vigueur 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les principales recommandations du calendrier des vaccinations des adultes, enfants et professionnels de santé pour tous les vaccins y figurant tant sur les schémas de primo-vaccination et rappels que sur les schémas de rattrapage. • Maîtriser les actualités vaccinales méningocoque, pneumocoque, VRS, zona

➤ PUBLIC

Préparateur en pharmacie

Formation DPC, FIFPL, OPCO EP

EXTENSION DES COMPÉTENCES VACCINALES DES PHARMACIENS ET DES INFIRMIERS MODULE 1 : PRESCRIPTION DES VACCINS

APPLICATION
DU DÉCRET 8
AOÛT 2023
EN DPC

➤ FORMAT

FORMATION MIXTE (7H PRÉSENTIEL + 4H NON PRÉSENTIEL) 11H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

La France, comme de nombreux pays européens, fait face depuis plusieurs années, à une défiance et à une hésitation des citoyens envers la vaccination. Ce phénomène est à l'origine du développement d'épidémies et de formes graves de maladies infectieuses chez les sujets à risque. Il touche également les professionnels de santé dont la couverture vaccinale reste insuffisante pour des pathologies hautement transmissibles (notamment rougeole, coqueluche, grippe) à l'origine de transmission nosocomiale de ces maladies ; il est ainsi nécessaire d'améliorer le recours à la vaccination des professionnels de santé eux-mêmes. L'arrêté du 8 août 2023 fixe le cadre légal vis-à-vis de l'extension des compétences vaccinales des pharmaciens et infirmiers tant sur la prescription que sur l'administration des vaccins figurant dans le nouveau calendrier vaccinal 2023.

Ce module 1 est obligatoire pour ces mêmes professionnels de santé désireux de pouvoir réaliser la prescription de vaccins dans le cadre de leurs pratiques professionnelles.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations les principaux signes cliniques, les modes de transmission, le fardeau épidémiologique et les populations à risque • Maîtriser les principales recommandations du calendrier des vaccinations des adultes, enfants et professionnels de santé pour tous les vaccins y figurant tant sur les schémas de primo-vaccination et rappels que sur les schémas de rattrapage. • Connaître les informations à saisir dans le carnet de vaccination du patient ainsi que les outils numériques d'enregistrement des vaccinations et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant. 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir argumenter devant une hésitation vaccinale et lever les freins à la vaccination notamment grâce à la délivrance d'une information claire et objective sur les sujets polémiques ou grâce à la maîtrise de l'entretien motivationnel. • Être en mesure de mener un entretien individuel pour recueillir les antécédents médicaux, les traitements en cours mais aussi de dépister les situations complexes qui relèvent d'une orientation médicale.

➤ PUBLICS

Pharmacien adjoint d'officine, Pharmacien hospitalier, Pharmacien titulaire d'officine, Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)



Formation DPC, FIFPL, OPCO EP

EXTENSION DES COMPÉTENCES VACCINALES DES PHARMACIENS : ADMINISTRATION DES VACCINS

👉 FORMAT

FORMATION PRÉSENTIELLE 🕒 7H | SUR SITE

APPLICATION
DU DÉCRET 8
AOÛT 2023
EN DPC

👉 RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

La France, comme de nombreux pays européens, fait face depuis plusieurs années, à une défiance et à une hésitation des citoyens envers la vaccination. Ce phénomène est à l'origine du développement d'épidémies et de formes graves de maladies infectieuses chez les sujets à risque. Il touche également les professionnels de santé dont la couverture vaccinale reste insuffisante pour des pathologies hautement transmissibles (notamment rougeole, coqueluche, grippe) à l'origine de transmission nosocomiale de ces maladies ; il est ainsi nécessaire d'améliorer le recours à la vaccination des professionnels de santé eux-mêmes.

L'arrêté du 8 août 2023 fixe le cadre légal vis-à-vis de l'extension des compétences vaccinales des pharmaciens tant sur la prescription que sur l'administration des vaccins et ce module 2 est obligatoire pour les pharmaciens non encore formés au geste vaccinal et désireux de pouvoir réaliser l'administration de vaccins au sein de leur officine ou de leur PUI.

👉 OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les différents types de vaccins et les principes de la vaccination. • Connaître le cadre réglementaire et les objectifs de santé publique en matière de politique vaccinale et le rôle des acteurs institutionnels • Maîtriser les notions de couverture vaccinale, d'efficacité vaccinale, d'immunité collective • Connaître les grands principes de pharmacovigilance et le cadre réglementaire de signalements des effets indésirables • Appréhender les sources d'information utiles en vaccination. 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir vérifier les critères d'éligibilité à la vaccination • Être en mesure de recueillir le consentement du patient, y compris le cadre légal du consentement pour les mineurs. • Savoir adopter les mesures d'hygiène préalables et la gestion des déchets DASRI • Savoir réaliser l'acte vaccinal par voie intramusculaire ou par voie sous-cutanée selon les recommandations de bonnes pratiques • Être en mesure de prodiguer les conseils post injection et de surveiller le patient • Savoir traiter une réaction anaphylactique • Être capable de transmettre des informations du patient au médecin traitant notamment via les outils dématérialisés de partage et de stockage de documents (Dossier médical partagé, mon espace santé etc.)

👉 PUBLICS

Pharmacien adjoint d'officine, Pharmacien titulaire d'officine

Formation OPCO EP

EXTENSION DES COMPÉTENCES VACCINALES DES PRÉPARATEURS : GESTE VACCINAL

🕒 FORMAT

PRÉSENTIEL 🕒 4H | SUR SITE

📄 RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

La France, comme de nombreux pays européens, fait face depuis plusieurs années, à une défiance et à une hésitation des citoyens envers la vaccination. En dépit de l'amélioration récente des indicateurs, ce phénomène demeure préoccupant et est à l'origine d'un moindre recours à la vaccination avec pour conséquence le développement d'épidémies et de formes graves de maladies infectieuses chez les sujets à risque. Il a pu toucher également les professionnels de santé dont la couverture vaccinale reste insuffisante pour des pathologies hautement transmissibles (notamment rougeole, coqueluche, grippe) à l'origine de transmission nosocomiale de ces maladies ; il est ainsi nécessaire d'améliorer le recours à la vaccination des professionnels de santé eux-mêmes.

L'arrêté du 8 août 2023 fixe le cadre légal vis-à-vis de l'extension des compétences vaccinales des pharmaciens tant sur la prescription que sur l'administration des vaccins du calendrier vaccinal Français. Plus récemment un arrêté du 04/12/2024 autorise le préparateur sous la responsabilité du pharmacien à pouvoir administrer sous certaines conditions, l'ensemble des vaccins figurants au calendrier vaccinal Français. Ce programme de formation est destiné à former les préparateurs en pharmacies à l'administration des vaccins au sein de leur officine ou de leur PUI.

🎯 OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les différents types de vaccins et les principes de la vaccination. • Maîtriser les notions de couverture vaccinale, d'efficacité vaccinale, d'immunité collective • Connaître le cadre réglementaire de l'arrêté du 04/12/2024 • Connaître les sources d'information utiles en vaccination 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir vérifier les critères d'éligibilité à la vaccination • Être en mesure de recueillir le consentement du patient, y compris le cadre légal du consentement pour les mineurs. • Savoir adopter les mesures d'hygiène préalables et la gestion des déchets DASRI • Savoir réaliser l'acte vaccinal par voie intramusculaire ou par voie sous-cutanée selon les recommandations de bonnes pratiques • Être en mesure de prodiguer les conseils post injection et de surveiller le patient • Savoir reconnaître les signes d'une réaction anaphylactique et la prendre en charge

👤 PUBLIC

Préparateur en pharmacie

Formation DPC, FIFPL, OPCO EP**FC ANGINE COMPLÈTE - PRISE EN CHARGE DES ANGINES BACTÉRIENNES À L'OFFICINE : RÉALISATION DU TROD ANGINE ET PRESCRIPTION ANTIBIOTIQUE****➤ FORMAT**

PRÉSENTIEL 🕒 5H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

La mobilisation dans la lutte contre l'antibiorésistance vient d'être reconfirmée via la stratégie 2022-2025 de prévention des infections et de l'antibiorésistance en santé humaine qui repose sur deux piliers : la prévention et le contrôle des infections, ciblant à la fois les infections communautaires et celles associées aux soins et le bon usage des antibiotiques.

La parution du décret N° 2024-550 du 17 juin 2024 autorise les pharmaciens officinaux, sous certaines conditions, à la réalisation des TROD angine à l'officine des patients présentant une odynophagie et les autorise à pouvoir prescrire un traitement antibiotique selon les dernières recommandations HAS/SPLIF en cas de résultat positif. Ce décret répond ainsi à cette stratégie 2022-2025 en réduisant les délais de prise en charge des angines de l'adulte avec diminution des complications du fait de cette prise en charge précoce.

L'utilisation des TROD pour différencier une angine virale d'une angine bactérienne permet de limiter les prescriptions inappropriées d'antibiotiques et les dernières recommandations SPLIF vis-à-vis de la prescription des antibiotiques permet de lutter activement contre l'antibiorésistance dans un contexte où les résistances bactériennes à streptocoque bêta-hémolytique du groupe A ne cessent de croître.

Cette formation a pour objectif d'améliorer la sécurité de la prise en charge des angines aiguës à l'officine en formant les pharmaciens à la réalisation des TROD angine et à la prescription antibiotique dans les conditions fixées par le décret N° 2024-550 du 17 juin 2024.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> Maitriser l'aspect législatif et réglementaire du décret N° 2024-550 du 17 juin 2024 Maîtriser les recommandations de bonne pratique en matière d'antibioprophylaxie Savoir diagnostiquer une angine bactérienne Connaître toutes les situations où une orientation médicale est nécessaire Maitriser l'ensemble des informations à prodiguer au patient 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir réaliser et interpréter un TROD angine à l'officine selon les recommandations de bonnes pratiques Être en mesure, après vérification des critères d'exclusion, de prescrire un traitement antibiotique selon les dernières recommandations HAS/SPLIF Être en capacité de promouvoir les principes de bon usage des antibiotiques auprès des patients pour limiter les effets secondaires et les antibiorésistances Savoir prendre en charge l'odynophagie d'un patient lors d'un TROD négatif

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine

Formation DPC, FIFPL, OPCO EP**FC ANGINE SANS TROD - PRISE EN CHARGE
DES ANGINES BACTÉRIENNES À L'OFFICINE : LA
PRESCRIPTION ANTIBIOTIQUE****➤ FORMAT**

PRÉSENTIEL 🕒 4H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

La mobilisation dans la lutte contre l'antibiorésistance vient d'être reconfirmée via la stratégie 2022-2025 de prévention des infections et de l'antibiorésistance en santé humaine qui repose sur deux piliers : la prévention et le contrôle des infections, ciblant à la fois les infections communautaires et celles associées aux soins et le bon usage des antibiotiques.

La parution du décret N° 2024-550 du 17 juin 2024 autorise les pharmaciens officinaux, sous certaines conditions, à la réalisation des TROD angine à l'officine des patients présentant une odynophagie et les autorise à pouvoir prescrire un traitement antibiotique selon les dernières recommandations HAS/SPILF en cas de résultat positif. Ce décret répond ainsi à cette stratégie 2022-2025 en réduisant les délais de prise en charge des angines de l'adulte avec diminution des complications du fait de cette prise en charge précoce.

L'utilisation des TROD pour différencier une angine virale d'une angine bactérienne permet de limiter les prescriptions inappropriées d'antibiotiques et les dernières recommandations SPILF vis-à-vis de la prescription des antibiotiques permet de lutter activement contre l'antibiorésistance dans un contexte où les résistances bactériennes à streptocoque bêta-hémolytique du groupe A ne cessent de croître.

Cette formation a pour objectif d'améliorer la sécurité de la prise en charge des angines aiguës à l'officine en formant les pharmaciens déjà formés à la réalisation des TROD angine à la prescription antibiotique dans les conditions fixées par le décret N° 2024-550 du 17 juin 2024.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> Maitriser l'aspect législatif et réglementaire du décret N° 2024-550 du 17 juin 2024 Maîtriser les recommandations de bonne pratique en matière d'antibioprophylaxie Savoir diagnostiquer une angine bactérienne Connaître toutes les situations où une orientation médicale est nécessaire Maitriser l'ensemble des informations à prodiguer au patient 	<ul style="list-style-type: none"> Être en mesure, après vérification des critères d'exclusion, de prescrire un traitement antibiotique selon les dernières recommandations HAS/SPILF Être en capacité de promouvoir les principes de bon usage des antibiotiques auprès des patients pour limiter les effets secondaires et les antibiorésistances Savoir prendre en charge l'odynophagie d'un patient lors d'un TROD négatif

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine

Formation DPC, OPCO EP**FC CYSTITE COMPLÈTE - PRISE EN CHARGE DES CYSTITES SIMPLES A L'OFFICINE : RÉALISATION DU TROD URINAIRE ET PRESCRIPTION ANTIBIOTIQUE****➤ FORMAT**

PRÉSENTIEL 🕒 4H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

La mobilisation dans la lutte contre l'antibiorésistance vient d'être reconfirmée via la stratégie 2022-2025 de prévention des infections et de l'antibiorésistance en santé humaine qui repose sur deux piliers : la prévention et le contrôle des infections, ciblant à la fois les infections communautaires et celles associées aux soins et le bon usage des antibiotiques.

La parution du décret N° 2024-550 du 17 juin 2024 autorise les pharmaciens officinaux, sous certaines conditions, à la réalisation des TROD urinaire à l'officine des patientes présentant une cystite aiguë simple et les autorise à pouvoir prescrire un traitement antibiotique selon les dernières recommandations HAS/SPLIF en cas de résultat positif. Ce décret répond ainsi à cette stratégie 2022-2025 en réduisant les délais de prise en charge des cystites aiguës simple de l'adulte avec diminution des complications du fait de cette prise en charge précoce. Le recours à la permanence des soins est aussi diminué et la prescription des antibiotiques selon les dernières recommandation SPLIF permet de lutter activement contre l'antibiorésistance dans un contexte où les Escherichia coli à beta lactamase à spectre élargi (EBLSE) ne cessent de croître.

Cette formation a pour objectif d'améliorer la sécurité de la prise en charge des cystites aiguës simples à l'officine en formant les pharmaciens à la réalisation des TROD urinaire et à la prescription antibiotique sous certaines conditions.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser l'aspect législatif et réglementaire du décret N° 2024-550 du 17 juin 2024 • Savoir diagnostiquer une cystite aiguë simple • Connaître toutes les situations où une orientation médicale est nécessaire • Connaître les règles hygiéno-diététiques des cystites 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir réaliser et interpréter un TROD urinaire à l'officine selon les recommandations de bonnes pratiques • Maîtriser les recommandations de bonne pratique en matière d'antibioprophylaxie • Être en mesure, après vérification des facteurs d'exclusion et de gravité, de prescrire un traitement antibiotique selon les dernières recommandations HAS/SPLIF • Être en capacité de promouvoir les principes de bon usage des antibiotiques auprès des patients pour limiter les effets secondaires et les antibiorésistances

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine

Formation DPC, OPCO-EP

RÔLE DU PRÉPARATEUR À L'OFFICINE DANS L'AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE VACCINALE

➤ FORMAT

FORMATION PRÉSENTIELLE ● 7H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Depuis plusieurs années, la France fait face à une défiance de la population vis-à-vis des vaccins. La couverture vaccinale pour des maladies comme la rougeole, les papillomas virus ou les infections invasives à méningocoques est aujourd'hui insuffisante pour éviter des foyers endémiques voire des épidémies. Renforcer la protection vaccinale de la population est une orientation de la stratégie nationale de santé 2023-2025 et pour favoriser l'atteinte de ces objectifs, les préparateurs en pharmacie peuvent s'inscrire dans cette démarche en détectant les patients éligibles à la vaccination, en levant les freins des patients réfractaires, en réorientant les patients vers les professionnels compétents, et en aidant le pharmacien, sous la responsabilité de ce dernier, dans l'administration des vaccins contre la grippe et la covid.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les connaissances en vaccinologie (immunité, couverture vaccinale, vaccins, maladies infectieuses et schémas vaccinaux et de rattrapage) Connaître les dispositions réglementaires liées à la vaccination en officine 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir argumenter devant une hésitation vaccinale et lever les freins à la vaccination grâce à l'entretien motivationnel Savoir s'adapter aux situations particulières (voyageurs, grossesses, immunodéprimés et professionnels de santé) Savoir réaliser un acte vaccinal selon les bonnes recommandations

➤ PUBLIC

Préparateurs en pharmacie



MANAGEMENT

Formation FIFPL, OPCO EP

MANAGEMENT D'ÉQUIPE EN OFFICINE

MANAGEMENT

➤ FORMAT

PRÉSENTIEL 🕒 7H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

La formation « Management et Performance » ambitionne de faire des pharmaciens des managers performants qui possèdent des outils efficaces pour mieux communiquer, motiver leurs collaborateurs, gagner en clarté et productivité afin de créer une dynamique d'équipe vertueuse et gagnante.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none">• Connaître la matrice d'Eisenhower• Connaître les six types de personnalité de la Process Communication, leurs drivers, les canaux de communication, les réactions sous stress• Connaître les techniques de respiration profonde, la méditation pleine conscience• Connaître les techniques de neutralisation des objections• Comprendre la force de l'intention, l'OSBD, l'observation objective, les sentiments et les besoins, la demande assertive• Connaître les présupposés de la PNL, les positions de perception, les croyances, la synchronisation, l'ancrage d'un état interne positif	<ul style="list-style-type: none">• Mieux gérer le temps : se fixer des priorités, fixer des priorités à l'équipe, distinguer l'urgence de l'important• Utiliser la Process Communication pour adapter sa communication avec ses collaborateurs et ses clients• Utiliser la Communication Non Violente pour favoriser un dialogue authentique et gérer les conflits• Être capable de gérer son stress, celui de ses équipes et celui des clients• Être capable de gérer les objections• Être capable de résoudre un problème relationnel• Être capable de transformer un conflit en opportunité avec la PNL

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine



MÉDECINE LÉGALE

Formation DPC - FIFPL - OPCO EP

REPÉRAGE DE LA MALTRAITANCE CHEZ L'ENFANT

➤ FORMAT

MIXTE (VIGNETTES CLINIQUES - AUDIT) ⌚ 8H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Les violences et les maltraitements envers les personnes vulnérables font l'objet d'une politique renforcée ces dernières années, notamment dans le cadre de plans d'actions interministériels et pluriannuels dédiés.

Le plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2020-2022, porté par le secrétaire d'Etat chargé de l'enfance et des familles, a pour ambition de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés par cette problématique.

En France, les répercussions ainsi que la fréquence de la maltraitance et des violences restent insuffisamment connues. Elles sont à mettre en perspective avec la promotion de la bientraitance des enfants et des adultes vulnérables dans tous leurs milieux de vie.

Quelle que soit la victime, les professionnels doivent pouvoir acquérir des connaissances et des compétences sur les répercussions individuelles et collectives de la maltraitance et des violences sous ses diverses formes et notamment sur le développement et le devenir de la victime. Ils doivent ainsi être en mesure d'appréhender les différentes formes de violences pour mieux les repérer ainsi que les conduites à tenir, le cas échéant. La connaissance du cadre réglementaire et des dispositifs ou acteurs (institutionnels, associatifs) à mobiliser doit permettre à ces professionnels d'agir face à des situations de maltraitance ou de violences identifiées.

Cette formation sur la maltraitance chez l'enfant, vous permettra d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires relatives à leurs droits et besoins fondamentaux, sur les circuits de remontée des informations préoccupantes et des signalements et du parcours de protection de ces personnes mineures.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le cycle de la violence et la notion d'emprise • Identifier les conséquences des violences conjugales sur la santé • Maîtriser le principe du dépistage systématique • Connaître le dispositif du signalement judiciaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'expliquer les mécanismes de la violence et leurs conséquences à un patient victime • Être capable de mener un interrogatoire et un examen clinique adaptés au patient victime et au décours de rédiger un certificat médical ou une attestation professionnelle • Connaître et évaluer les critères du danger encouru • Savoir orienter et informer le patient victime vers les différents professionnels afin d'assurer une prise en charge pluridisciplinaire

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine, Préparateurs en pharmacie

NUTRITION

Formation FIFPL, OPCO EP

LA MICRONUTRITION À L'OFFICINE

➤ FORMAT

PRÉSENTIEL 🕒 14H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Pour améliorer la qualité de la peau ou des cheveux, pour aider à gérer des problèmes de fatigue, de stress, d'anxiété ou en complément de traitements médicamenteux, les enjeux de la micronutrition sont nombreux et les sollicitations à l'officine fréquentes. La micronutrition repose sur des conseils nutritionnels et des compléments alimentaires qui doivent être adaptés à chaque individu. L'offre des laboratoires étant très large, il est parfois difficile de s'y retrouver et une connaissance approfondie du sujet est un atout pour l'exercice officinal.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> Être capable de mener une analyse critique de la composition des compléments alimentaires, en toute indépendance du discours des laboratoires. 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir sélectionner les compléments alimentaires pour une offre de qualité. Être en mesure d'apporter des conseils personnalisés aux patients de l'officine.

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine, Préparateur en pharmacie



Formation FIFPL, OPCO EP

LA MICRONUTRITION À L'OFFICINE : LES BASES

➤ FORMAT

PRÉSENTIEL 🕒 7H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Pour améliorer la qualité de la peau ou des cheveux, pour aider à gérer des problèmes de fatigue, de stress, d'anxiété ou en complément de traitements médicamenteux, les enjeux de la micronutrition sont nombreux et les sollicitations à l'officine fréquentes. La micronutrition repose sur des conseils nutritionnels et des compléments alimentaires qui doivent être adaptés à chaque individu. L'offre des laboratoires étant très large, il est parfois difficile de s'y retrouver et une connaissance approfondie du sujet est un atout pour l'exercice officinal.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> Être capable de mener une analyse critique de la composition des compléments alimentaires, en toute indépendance du discours des laboratoires. 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir sélectionner les compléments alimentaires pour une offre de qualité. Être en mesure d'apporter des conseils personnalisés aux patients de l'officine.

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine, Préparateur en pharmacie



Formation FIFPL, OPCO EP

LA MICRONUTRITION À L'OFFICINE : APPROFONDISSEMENT

➤ FORMAT

PRÉSENTIEL 🕒 7H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Pour améliorer la qualité de la peau ou des cheveux, pour aider à gérer des problèmes de fatigue, de stress, d'anxiété ou en complément de traitements médicamenteux, les enjeux de la micronutrition sont nombreux et les sollicitations à l'officine fréquentes. La micronutrition repose sur des conseils nutritionnels et des compléments alimentaires qui doivent être adaptés à chaque individu. L'offre des laboratoires étant très large, il est parfois difficile de s'y retrouver et une connaissance approfondie du sujet est un atout pour l'exercice officinal.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> Être capable de mener une analyse critique de la composition des compléments alimentaires nécessaires au bon fonctionnement cérébral, en toute indépendance du discours des laboratoires. 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir sélectionner les compléments alimentaires pour une offre de qualité. Être en mesure d'apporter des conseils personnalisés aux patients de l'officine en lien avec des troubles liés au fonctionnement cérébral.

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine, Préparateur en pharmacie



Formation FIFPL - OPCO EP

LA MICRONUTRITION DU SPORTIF

➤ FORMAT

PRÉSENTIEL 🕒 7H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Une alimentation équilibrée contribue à une bonne santé. Chez le sportif l'alimentation a également un rôle dans la performance, une adaptation énergétique est nécessaire en fonction de la durée et de l'intensité de l'effort et des déséquilibres métaboliques peuvent survenir. Les macronutriments ont un rôle bien connu mais les micronutriments ont aussi un rôle important en lien par exemple avec l'acidose musculaire, l'inflammation ou le métabolisme glucidique. Cette formation vous permettra de perfectionner vos connaissances en micronutrition et d'acquérir les compétences adaptées à l'accompagnement des sportifs tout au long de leurs pratiques.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de comprendre les bases de la nutrition pour la pratique d'un sport en général et ses enjeux. • Déterminer quels sont les besoins spécifiques en fonctions de l'activité menée. • Être capable d'analyser l'environnement alimentaire du sportif. • Être capable d'identifier quel micronutriment sera le plus adapté à la performance recherchée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir sélectionner les compléments alimentaires pour une offre de qualité. • Être en mesure d'apporter des conseils personnalisés aux patients de l'officine.

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine, Préparateur en pharmacie

ONCOLOGIE

Formation DPC - FIFPL - OPCO EP

RÔLE DU PHARMACIEN DANS LE PARCOURS DE SOINS DU PATIENT ADULTE CANCÉREUX

➤ FORMAT

FORMATION MIXTE 🕒 12H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

La prise en charge des patients atteints de cancer fait l'objet d'une stratégie nationale de lutte dont les ambitions sont multiples :

- Axe 1 : Améliorer la prévention et la promotion des facteurs de protection ;
- Axe 2 : Limiter les séquelles et améliorer la qualité de vie ;
- Axe 3 : Lutter contre les cancers de mauvais pronostic ;
- Axe 4 : S'assurer que les progrès bénéficient à tous.

La formation des acteurs de la cancérologie, dont le pharmacien d'officine fait partie, est donc essentielle afin que les malades, sur tout le territoire et sur tout leur parcours de soin, bénéficient d'un accompagnement global, au-delà des soins liés aux cancers, pour assurer leur continuité de vie ainsi que celle de leurs proches.

Quel que soit l'âge du patient, la préoccupation des spécialistes est d'optimiser les stratégies thérapeutiques afin de guérir encore plus, tout en œuvrant à réduire au maximum les séquelles du cancer et de ses traitements, via la diffusion des innovations et la désescalade thérapeutique, ainsi que le suivi à long terme des patients après cancer (préservation de la fertilité, réinsertion sociale et le cas échéant professionnelle). Le Pharmacien a donc toute sa place pour améliorer la prise en charge du cancer sur l'ensemble du parcours de soin du patient que ce soit en termes de conseils vis-à-vis des traitements, en matière d'éducation préventive, et dans l'information des aides existantes ou l'orientation du patient vers d'autres professionnels de santé.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le cadre réglementaire dans le parcours de soin du patient adulte cancéreux et les principes du Programme Personnalisé de Soins • Appréhender l'épidémiologie des cancers de l'adulte et les principes de la cancérogénèse • Savoir décrire les principaux protocoles de traitement en oncologie et les plans pluridisciplinaires de prise en charge • Connaître les conduites à tenir face aux effets secondaires des traitements • Connaître les différents dispositifs d'accompagnement du patient cancéreux 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir prodiguer des conseils préventifs face aux facteurs de risque des cancers • Être capable d'informer le patient sur les principaux effets secondaires des traitements et les conduites à tenir en cas de survenue • Être en mesure d'accompagner le patient dans son programme personnalisé de soins • Savoir orienter le patient vers d'autres professionnels de santé en fonction de ses besoins

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine

ORTHOPÉDIE

Formation FIFPL, OPCO EP

ORTHOPÉDIE : LES PETITS APPAREILLAGES DE SÉRIE, ORTHÈSES ET ATTELLES

➤ FORMAT

FORMATION PRÉSENTIELLE 🕒 7H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Les petits appareillages d'orthopédie font l'objet de nombreuses prescriptions ou demande de conseils des patients. L'offre est variée, et chaque dispositif doit être adapté à la pathologie du patient et à ses mesures. Proposer le bon article au bon patient et garantir une dispensation optimale nécessite de connaître les bases des pathologies orthopédiques, les divers appareillages disponibles sur le marché et de savoir prendre les mesures. Cette formation vous permettra d'acquérir les connaissances/compétences nécessaire pour favoriser le bon usage de ces dispositifs médicaux.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître l'environnement de l'orthopédie (PAO-GAO/ de série-sur mesure). • Réviser les nombreuses pathologies. 	<ul style="list-style-type: none"> • Être familiarisé avec l'ensemble des orthèses. • Savoir prendre les bonnes mesures. • Être en mesure de conseiller le mieux les patients.

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine, Préparateurs en pharmacie

PÉDIATRIE



Formation FIFPL, OPCO EP

PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER L'ALLAITEMENT MATERNEL EN OFFICINE

PÉDIATRIE

➤ FORMAT

FORMATION PRÉSENTIELLE 🕒 7H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Les petits appareillages d'orthopédie font l'objet de nombreuses prescriptions ou demande de conseils des patients. L'offre est variée, et chaque dispositif doit être adapté à la pathologie du patient et à ses mesures. Proposer le bon article au bon patient et garantir une dispensation optimale nécessite de connaître les bases des pathologies orthopédiques, les divers appareillages disponibles sur le marché et de savoir prendre les mesures. Cette formation vous permettra d'acquérir les connaissances/compétences nécessaire pour favoriser le bon usage de ces dispositifs médicaux.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none">• Connaître l'environnement de l'orthopédie (PAO-GAO/ de série-sur mesure).• Réviser les nombreuses pathologies.	<ul style="list-style-type: none">• Être familiarisé avec l'ensemble des orthèses.• Savoir prendre les bonnes mesures.• Être en mesure de conseiller le mieux les patients.

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine, Préparateurs en pharmacie



SANTÉ MENTALE

Formation DPC

GESTION DE L'AGRESSIVITÉ DES PATIENTS ET DE LEUR ENTOURAGE

 **FORMAT**

PRÉSENTIEL 🕒 7H | SUR SITE

 **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

Les faits d'incivilités et de violence verbale et physique à l'encontre des professionnels de santé sur leur lieu de travail sont toujours aussi importants comme le montre le Rapport 2022 (données 2020-2021) de l'Observatoire National des violences en milieu de santé (ONVS). Qu'il s'agisse d'insultes ou de coups et blessures, et quel que soit le lieu d'exercice (établissement/structures ou exercice de ville) ces faits sont inacceptables.

L'exposition aux incivilités ou aux violences produisent les mêmes effets délétères : stress chronique, mal être, perte de confiance, démotivation, dégradation de l'ambiance au travail, dysfonctionnements, absentéisme. Par ricochet, elles portent également préjudice à la qualité des soins. Dans l'exercice de ville cette violence peut générer la fermeture du cabinet par le professionnel qui se sent en insécurité et dans les structures et établissements elle peut susciter le départ du lieu de travail.

Il est capital d'être en mesure de détecter, prévenir et gérer au mieux les situations de violences, maîtriser les procédures d'alerte et les moyens de protection, développer des habiletés et des modes d'intervention pour assurer sa propre sécurité et celle des autres en situation d'agressivité. Pour prévenir les violences, il est essentiel de gérer les comportements d'agressivité par des techniques spécifiques de communication non violente. Ces aptitudes ne s'improvisent pas et les compétences acquises lors de cette formation seront un atout certain. Enfin Il est également capital que les professionnels de santé connaissent les notions élémentaires de droit pénal et de procédure pénale en cas d'agression et de violence contre eux-mêmes et leur entourage professionnel, voire familial, et des droits dont ils disposent de façon spécifique à cette fin. Cette connaissance participe à leur sécurisation.

 **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> Savoir identifier et comprendre les mécanismes de l'agressivité et de la violence Connaître les indicateurs permettant de détecter une situation à risque Maîtriser la conduite à tenir préventive pour éviter l'agressivité et la violence Connaître les stratégies de désamorçage lors d'une situation d'agression ou d'acte violent Appréhender les pathologies spécifiques pouvant amener à de l'agressivité ou de la violence Connaître les notions élémentaires de droit pénal et de procédure pénale en cas d'agression et de violence 	<ul style="list-style-type: none"> Être capable d'utiliser des techniques de communication non violente Savoir détecter une situation à risque et la prévenir Être en mesure de gérer une situation de violence en urgence Pouvoir mettre en place des actions préventives aux récidives Savoir enclencher des procédures pénales en cas d'agression et de violence

 **PUBLICS**

Médecine générale, Chirurgie dentaire, Biologiste, Anesthésiologie - Réanimation chirurgicale, Cardiologie et maladies vasculaires / Pathologies cardio-vasculaire, Chirurgie de la face et du cou, Chirurgie générale, Chirurgie infantile, Chirurgie maxillo-faciale, Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie, Chirurgie orale, Chirurgie orthopédique et traumatologique, Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, Chirurgie pédiatrique, Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire, Chirurgie urologique, Chirurgie vasculaire, Chirurgie viscérale et digestive, Dermatologie et venerologie, Endocrinologie et métabolismes, Endocrinologie, diabétologie et maladies métaboliques, Endocrinologie, diabétologie et nutrition, Gastro-entérologie et hépatologie, Gynécologie médicale, Gynécologie médicale et obstétrique, Gynécologie obstétrique / Obstétrique, Gériatrie / Gérontologie, Hématologie, Hépatogastro-entérologie, Maladie infectieuse et tropicale, Médecine cardiovasculaire, Médecine d'urgence, Médecine intensive et réanimation, Médecine interne, Médecine vasculaire, Neurochirurgie, Neurologie, Neuropsychiatrie, Ophtalmologie, Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale, Pneumologie, Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Psychiatrie générale, Pédiatrie, Radiodiagnostic et imagerie médicale, Radiologie et imagerie médicale, Rhumatologie, Réanimation médicale, Stomatologie, Urologie, Pharmacien adjoint d'officine, Pharmacien hospitalier, Pharmacien titulaire d'officine, Masseuse-kinésithérapeute, Pédiatrice-podologue, Sage-Femme



URGENCES

Formation FIFPL, OPCO EP

ACTUALISATION AFGSU

➤ OBJECTIFS

Réactualisation et revalidation du programme de l'AFGSU 1 et de l'AFGSU 2 selon les dernières recommandations

➤ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Simulation sur mannequins et utilisation du DAE
- Cas concrets, mise en situation
- Évaluation post-formation

➤ PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Actualisation des Gestes de Soins d'Urgence (3h30) :

- Identification inconscience, LVAS
- Identification obstruction voies aériennes, gestes adéquats
- Arrêt hémorragie externe, utilisation du garrot
- Règles d'hygiène et protection face à un risque infectieux
- Identification arrêt cardiaque, RCP

Actualisation Urgences collectives et Situations Sanitaires Exceptionnelles (3h30) :

- Actualités sanitaires et COVID
- Actualités scientifiques en lien avec la médecine d'urgence
- Urgences collectives
- Situations Sanitaires exceptionnelles SSE
- Principes de prise en charge médico-psychologiques

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine, Préparateurs en pharmacie

PUBLICS CONCERNÉS

Toute personne titulaire d'un diplôme de l'AFGSU 1 ou 2, depuis moins de 4 ans

INTERVENANTS

Formateurs GSU

RÉFÉRENCES

Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'AFGSU

VALIDITÉ DE LA FORMATION

Délivrance d'une attestation valable 4 ans

ORGANISATION

- Durée 7h
- Nombre de stagiaires : 8 à 12
- Tarif : 168 € par stagiaire

Formation FIFPL, OPCO EP

AFGSU 2

➤ OBJECTIFS

Réactualisation et revalidation du programme de l'AFGSU 1 et de l'AFGSU 2 selon les dernières recommandations

➤ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Simulation sur mannequins et utilisation du DAE
- Cas concrets, mise en situation
- Évaluation post-formation

➤ PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Actualisation des Gestes de Soins d'Urgence (3h30) :

- Identification inconscience, LVAS
- Identification obstruction voies aériennes, gestes adéquats
- Arrêt hémorragie externe, utilisation du garrot
- Règles d'hygiène et protection face à un risque infectieux
- Identification arrêt cardiaque, RCP

Actualisation Urgences collectives et Situations Sanitaires Exceptionnelles (3h30) :

- Actualités sanitaires et COVID
- Actualités scientifiques en lien avec la médecine d'urgence
- Urgences collectives
- Situations Sanitaires exceptionnelles SSE
- Principes de prise en charge médico-psychologiques

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine, Préparateurs en pharmacie

PUBLICS CONCERNÉS

Toute personne titulaire d'un diplôme de l'AFGSU 1 ou 2, depuis moins de 4 ans

INTERVENANTS

Formateurs GSU

RÉFÉRENCES

Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'AFGSU

VALIDITÉ DE LA FORMATION

Délivrance d'une attestation valable 4 ans

ORGANISATION

- Durée 7h
- Nombre de stagiaires : 8 à 12
- Tarif : 168 € par stagiaire

Formation DPC, FIFPL, OPCO EP

PRISE EN CHARGE DES PATIENTS EN SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE

➤ FORMAT

PRÉSENTIEL 🕒 7H | SUR SITE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Chaque professionnel de santé peut se retrouver en première ligne face à une urgence dans sa pratique quotidienne. Malheureusement, des actualités récentes nous rappellent que chacun peut être confronté en tant que témoin, premier acteur ou simple civil à une situation sanitaire exceptionnelle. Cette formation pratique actualisée des dernières recommandations de la Société Française de Médecine d'Urgence et du retour d'expérience de la médecine militaire, vous donnera les bases indispensables au repérage, au diagnostic et à la prise en charge des urgences à l'officine, notamment en situation sanitaire exceptionnelle.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principes du Damage Control • Identifier une situation sanitaire exceptionnelle • Dépister les situations urgentes par ordre de priorité 	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de prendre en charge une urgence à l'officine, un malaise, une plaie, une brûlure, une détresse cardio-respiratoire, une hémorragie... • Pouvoir utiliser un défibrillateur et débiter la prise en charge d'un arrêt cardio-respiratoire • Identifier les priorités médicales et préparer une prise en charge psychologique

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire d'officine, Pharmacien adjoint d'officine



1581 Avenue Paul Jullien - Le Tholonet 13 100 AIX-EN-PROVENCE
☎ 05 56 51 65 14 | 🌐 www.eduprat.fr | ✉ pharmacie@eduprat.fr